



## Réforme du bac Pierre Mathiot : « L'opinion est prête »

Une réforme du bac peut se faire sans une réforme du lycée, juge le politologue, dont les propositions nourrissent la réflexion de Jean-Michel Blanquer

PAGE 12

# « L'opinion est prête à ce que le bac se transforme » Pierre Mathiot revient sur la manière dont il a construit son rapport remis au ministre de l'éducation, le 24 janvier

## ENTRETIEN

**L**e politologue Pierre Mathiot a remis son rapport sur la réforme du lycée et du baccalauréat le 24 janvier à Jean-Michel Blanquer. Le ministre de l'éducation a prévu de présenter sa réforme en conseil des ministres le 14 février.

**Vous avez mené deux mois de concertation pour nourrir votre rapport. M. Blanquer repart pour des consultations. Avez-vous déjà une idée de ce qu'il pourrait retenir ?**

Mi-février, le ministre ne parlera que de la réforme du baccalauréat, et non de celle du lycée. Le canevas – fixé par le président de la République – est arrêté : ce nouveau bac s'appuiera sur quatre épreuves finales en terminale (cinq, en comptant le français en première) adossées à une évaluation en contrôle continu. J'ai proposé que la philosophie et le nouvel oral (deux des épreuves terminales) soient évalués pour tous les élèves, y compris ceux de la voie technologique. Il me semble que ce cadre a convaincu le ministre, mais nous sommes au stade de la concertation. Pour le reste, notamment les barèmes et le poids respectif des épreuves, rien n'est arrêté.

**Sur les modalités du contrôle continu, vous avancez**

**trois scénarios, sans trancher. Pourquoi ?**

Aucune des options ne me satisfait à 100 %. Mais celle « du milieu », qui propose de mixer des épreuves ponctuelles avec la prise en compte des bulletins scolaires, me semble intéressante. C'est une sorte de compromis. En rédigeant le rapport, j'ai été guidé par le souci de l'applicabilité : éviter d'opposer inutilement un camp à un autre ; tenir une ligne de crête entre la préoccupation de l'excellence et celle de l'inclusion de tous les élèves. Pour cela, il m'a parfois fallu renoncer à certaines idées : un examen évalué sur 100 par exemple, ou des lycéens qui choisiraient librement leur barème.

**On connaît les critiques faites au bac dont les résultats – grâce à la compensation des notes et les options – ne refléteraient pas toujours le niveau de l'élève. Pourquoi ne pas s'emparer de l'enjeu de la compensation ?**

Il y a un argument pragmatique à cela : la compensation est aujourd'hui pratiquée dans l'enseignement supérieur ; elle fait partie de la culture universitaire. Il me paraissait un peu compliqué, dans ce contexte, de revenir dessus au lycée. Deuxième raison : supprimer la compensation suppose de renforcer le rattrapage. Cela ferait courir le risque d'alourdir le fonctionnement du lycée.

Le troisième argument est plus technique : les écueils liés à la compensation se rencontrent essentiellement dans la voie S, où des candidats décrochent le bac avec des résultats scientifiques parfois médiocres. Le poids nouveau donné aux épreuves dites de spécialité entend limiter, de fait, ce cas de figure. Pourquoi, dès lors, agiter un chiffon rouge ?

**« Ce que je propose pour le lycée peut être déconnecté de la réforme du baccalauréat »**

PIERRE MATHIOT  
politologue

**Des associations d'enseignants craignent de voir leur « grille horaire » baissée... D'autres disent que la réforme est « pilotée par Bercy »... Que leur répondez-vous ?**

Le volume horaire hebdomadaire avancé dans le rapport est globalement comparable aux horaires actuels du lycée (une trentaine d'heures par semaine) et les options sont préservées. Pour les élèves qui feraient un choix clair d'orientation dès la première – sciences, humanités, techno-

logie... –, il faut que nous soyons en mesure de proposer, dans ces disciplines, au moins le même nombre d'heures qu'actuellement, si ce n'est plus.

J'entends les craintes de certaines disciplines (SVT, physique-chimie, SES...) à l'idée de ne plus faire partie du tronc commun. Mais il ne me semble pas illogique que, au fur et à mesure de la spécialisation des lycéens, ce tronc commun s'allège. Dans la logique de la réforme, toutes les disciplines enseignées au lycée pourront faire l'objet d'une épreuve terminale, dès lors qu'elles seront choisies comme « majeures » par les élèves. Les « mineures optionnel-

les » – recoupant nos options actuelles – seraient, elle, évaluées en cours de cursus.

**Et la philosophie ?**

Ma proposition préférentielle est que la philosophie pèse, pour tous, le même poids au bac, mais avec des critères de correction différents selon les élèves et leurs profils. Les lycéens qui la choisiraient en « majeure » bénéficieraient d'un volume horaire équivalent à celui du bac L. Et, a priori, eux auraient deux épreuves à passer.

**Disparition des séries, semestrialisation... Dans le rapport, vous liez réforme du bac et du lycée. Le ministre semble**



**distinguer les deux chantiers. Peut-on moderniser le bac sans réformer le lycée ?**

Ce que je propose pour le lycée peut, de fait, être déconnecté de la réforme du baccalauréat. Autrement dit, je pense que oui, une réforme du bac peut ne pas s'accompagner d'une réforme structurelle du lycée.

**Redoutez-vous que les appels à la mobilisation contre les ré-**

**formes de l'entrée à l'université et du bac puissent converger ?**

L'opinion me semble relativement prête à ce que le bac se transforme, notamment pour être plus en lien avec l'enseignement supérieur. La société, enseignants compris, voit bien que l'examen doit être repositionné. Je retiens des auditions menées qu'il n'y a pas d'opposition de principe quant à l'évolution du bac. Les questions, tant du côté des ensei-

gnants que des lycéens, concernent les modalités de la réforme, et non sa finalité. Que des jeunes puissent s'interroger sur la préparation du futur oral ou questionner l'équité des épreuves n'a rien d'illégitime. ■

**PROPOS RECUEILLIS PAR  
MATTEA BATTAGLIA  
ET VIOLAINE MORIN**